

Ainhice Mongelos,

Le 11/09/23

Objet : contribution « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule »

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous souhaitons vous faire part de la contribution de LURZAINDIA à l'enquête publique sur le Projet d'achèvement de la Voie de la Soule, afin d'attirer votre attention sur la nécessaire préservation des terres agricoles et vous indiquer notre désaccord profond avec ce projet.

L'Association LURZAINDIA intervient à l'échelle du territoire PAYS BASQUE et a pour vocation de sensibiliser citoyens et élus, à la préservation de la Terre nourricière. La SCA (société à commandite par actions) LURZAINDIA acquiert quant à elle des biens (terres et bâtiments agricoles) pour préserver leur usage agricole, et aider des jeunes qui s'installent hors du cadre familial à accéder au foncier par la location. LURZAINDIA, avec le syndicat ELB, a également une mission de lutte contre la spéculation foncière.

Au Pays Basque Nord, les surfaces agricoles ne cessent de diminuer ces dernières décennies du fait notamment de l'artificialisation :

1 827 ha ont été ainsi artificialisées entre 2011 et 2021 (*l'observatoire de l'artificialisation*)

L'activité agricole y est donc menacée, alors même que la demande citoyenne en produits alimentaires de proximité augmente. Ces données, connues depuis plusieurs années ne sont pas prises en compte par le projet.

En effet, nous constatons avec regret que le projet :

- consomme de l'espace agricole,
- ne préserve pas les terres agricoles actuellement exploitées, de haute valeur agronomique,
- rend le parcellaire moins cohérent, moins accessible, plus difficile à exploiter pour les agriculteurs et augmente les frais d'aménagements et d'entretiens soit pour l'agriculteur, soit pour la collectivité,
- engendre des problèmes d'environnement,
- ne permet pas de répondre aux objectifs d'économie des espaces,
- ne répond pas aux exigences du SCOT qui préconise de lutter contre l'artificialisation, l'étalement urbain et l'impact paysager... ni de la loi Climat et Résilience (2021): Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Ainsi, le projet présenté est très loin de proposer une modération dans la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

L'activité agricole doit-elle peu à peu disparaître des villes et villages, ou tout au moins être reléguée à des zones moins favorables à la construction ou aux aménagements ?

Il est du devoir des élus d'assurer aux paysans la préservation de leur outil de travail qui permettra la viabilité de ce secteur économique ; pourvoyeuse de nombreux emplois si on additionne ceux de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Hors, en artificialisant les parcelles les plus favorables, de superficie conséquente, le projet défavorise l'activité agricole et va à l'encontre des souhaits de la population et des politiques de promouvoir la relocalisation de la production de qualité et le développement des circuits courts ; assurant par là même un salaire digne aux producteurs.

De plus, l'artificialisation a pour effet l'imperméabilisation des sols qui a de nombreuses conséquences environnementales. Elle favorise en effet le ruissellement de l'eau au détriment de son infiltration, l'érosion des sols et le risque d'inondation. La concentration du ruissellement intensifie le transfert de sédiments chargés de contaminants des sols vers les cours d'eau.

L'artificialisation des sols peut aussi provoquer un déstockage de carbone rapide et conséquent, qui contribue au changement climatique lorsque le sol n'est pas très vite couvert (végétation, revêtement). Elle fragmente les habitats naturels, les écosystèmes et les paysages, affectant la biodiversité.

En conclusion, nous souhaitons vous faire à nouveau part, Monsieur le Commissaire Enquêteur de notre désaccord avec ledit projet.

Cordialement

LURZaindia
LURZAINDIA
Maison Zuentzat
64220 AINHICE MONGELOS
Tél. 05 59 37 23 21
Siret 822 824 512 0013
www.lurzaindia.eu/info@lurzaindia.eu

Haize Berri- Bourg
64120 OSTABAT-ASME / IZURA
Tel : 05 59 37 23 21 /info@lurzaindia.eu